



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Sainte-Martine adopte son budget 2018

## Une augmentation moyenne de 1.3 % des taxes foncières pour le secteur résidentiel

**Sainte-Martine, 6 décembre 2017** – Le conseil municipal de Sainte-Martine a adopté, mardi soir lors d'une séance spéciale prévue à cet effet, le budget de la Municipalité pour l'année 2018.

Les revenus et dépenses prévus pour l'année se chiffrent à 6 292 997 \$. Dans le cadre de cet exercice budgétaire, la hausse moyenne de la taxe foncière sera limitée à 1.4 % alors que les tarifs relatifs à l'eau potable et au réseau d'égouts seront encore une fois gelés. Par ailleurs, une hausse des coûts relatifs à la gestion des matières résiduelles, découlant notamment du nouveau contrat de collecte et de transport des déchets domestiques à compter de janvier 2018, entraînera une augmentation du tarif à cet égard de l'ordre de 19 \$ annuellement.

<b>Variations des taux de taxe foncière 2017-2018 à RFU égaux</b>	
Non résidentiel	1.5 %
6 logements et plus	1.3 %
Résidentiel	1.3 %
Agricole	1.5 %
<b>Moyenne générale</b>	<b>1.4 %</b>

« Nous sommes satisfaits des efforts déployés pour limiter l'augmentation du fardeau fiscal des citoyens en 2018 malgré la pression constante que nous devons subir sur nos coûts d'opération. L'électricité, l'essence, les salaires et l'inflation générale sur les biens et services ne sont que quelques exemples des extrants avec lesquels nous devons constamment composer lors de la préparation du budget. Des investissements importants ont été réalisés en 2017 sur nos actifs immobiliers afin d'entamer une mise à niveau nécessaire à cet égard et nos services de bibliothèque et ceux de l'écocentre ont été nettement améliorés sans que le budget en soit significativement affecté. » mentionnait madame Maude Laberge, mairesse, à la conclusion de la séance.

Un coup d'œil aux plus récentes données du MAMOT révèle que la santé financière de la Municipalité demeure toujours excellente. En effet, par comparaison aux municipalités de même catégorie en termes de population (2 000 à 9 999), on peut noter un taux global de taxation avantageux (0.85 \$ du 100 \$ d'évaluation par rapport à 1.02 \$) de même qu'un ratio d'endettement nettement inférieur à la moyenne (0.94 \$ du 100 \$ d'évaluation par rapport à 1.74 \$).